

François-Henri BRIARD

Avocat associé auprès du Conseil d'État et de la Cour de cassation

6 rue Anatole de la Forge
75017 Paris, FRANCE

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

fhb@delaporte-briard.com



François-Henri BRIARD exerce la profession d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation depuis janvier 1988. Avocat associé, il plaide dans toutes les matières relevant de la compétence du Conseil d'État et de la Cour de cassation, avec une dominante en droit public des affaires, réglementation économique, concurrence, médias et fiscalité.

François-Henri BRIARD a par ailleurs eu en France la responsabilité de grands projets d'infrastructure et représente aussi bien des personnes publiques que de grandes entreprises françaises et étrangères. Il est également intervenu à plusieurs reprises en matière d'arbitrage interne et international.

François-Henri BRIARD a plaidé à plusieurs reprises devant le Conseil constitutionnel, la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'Homme, ainsi que devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Il plaide fréquemment devant le Tribunal suprême et la Cour de révision de Monaco.

François-Henri BRIARD est chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques. Il a été membre du Conseil de l'Ordre des avocats aux Conseils (2003-2005). François-Henri BRIARD a été pendant huit ans administrateur de l'Université Sarah Lawrence à New York (NY). Il est président de l'Institut Vergennes, membre de la Société historique de la Cour suprême des États-Unis et membre d'honneur de la Société des Cincinnati ainsi que des *Sons of the American Revolution*.

Il est membre de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF), et membre associé de l'Académie des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Versailles et d'Île-de-France.

Il est membre de la réserve citoyenne de la Marine nationale au grade de capitaine de frégate, et est médaillé des services militaires volontaires. Il a reçu, au nom du cabinet, le prix de la réserve militaire (2011).

FORMATION

- DEA de droit privé, Université Paris II Panthéon-Assas
- Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, section Service Public
- Diplôme du Centre Universitaire des Communautés Européennes
- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation (CAPAC)
- Deuxième Secrétaire de la Conférence du stage des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation (1985)
- Auditeur de la session nationale de l'Institut des Hautes Études de Défense nationale (IHEDN), promotion CASTEX (2005).

DOMAINES D'INTERVENTION

Toutes les matières relevant du Conseil d'État, de la Cour de cassation et du Conseil constitutionnel, et en particulier :

- Droit public des affaires
- Réglementation économique
- Droit de la concurrence
- Droit de l'audiovisuel
- Droit immobilier et de l'urbanisme
- Fiscalité
- Droit de l'économie sociale
- Droit de l'Union.